DEPARTEMENT TARN

COMMUNE DE SAINT AMANS SOUL

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le

ID: 081-218102382-20251015-2025101506-DB

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le quinze octobre, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. CROS Jérôme et après convocations régulièrement faites à domicile le 2 octobre 2025

Nombre de Membres:

19

En exercice:

19

Présents:

17

Votants:

19

<u>Présents</u>:

Mrs - Mmes: CROS Jérôme - CARME Cédric - CANOVAS Françoise - BERNARD Delphine - FABRE Claude - SEGUIER Christian -ALQUIER Jérémy - DURAND Julie -VIDAL Alain - GIMENO Nicole - NEGRE Magali -KESZNER Patricia - Francisco GIL COSTA - GAUBERT Thierry - Xavier MAFFRE - DURAND Anthony - BETEILLE

Martine

Absent:

/

Ont donné pouvoir : Muriel VISTE à Françoise CANOVAS

CATHALA-SUC Nicole à Delphine BERNARD

Secrétaire de séance: MAFFRE Xavier

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE MJC

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant l'aide à la MJC St Amans Albine et la volonté de les aider financièrement,

DECIDE le versement d'une subvention exceptionnelle de trois cents euros (300 €) 1 voix non comptée car Mr Alain VIDAL n'a pas souhaité prendre part au vote.

Le Secrétaire de Séance : MAFFRE Xavier

le Maire

Tánô